



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E64064

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2025

ÉDITÉ LE

22/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/03/2025
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST MALO 450354717

Siret : 450 354 717 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 28 69

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 09083796Q-4010

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 09083796Q-4010

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/09/2024

Raison sociale : COUVERTURE VILLALON PATRICK

LES ALLEUX
5 RUE DU VENT D'AUTAN
22100 TADEN

Téléphone : 02 96 39 84 08

Fax :

Portable : 06 73 50 49 79

Site Internet : <http://www.couverture-villalon-patrick.fr>

E-mail : contact@couverture-villalon.fr

Responsabilité légale :

VILLALON PATRICK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	16/10/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.